

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2025

Convocation du 09/10/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine et COUINEAU Cyrille.

Excusés : Mmes et M. MORICEAU Marie-Annick, DELAUNAY Sébastien et DUDÉ Maïté.

Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia.
M. DELAUNAY Sébastien représenté par Mme CHARRIER Sophie.
Mme DUDÉ Maïté représentée par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas.

Secrétaire de séance : M. REIGNIER Maxime

DCM2025-10-106 Versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public réalisées sur la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 :

Acte 7.8 : Finances locales – fonds de concours

Le Conseil Municipal,
Vu l'article L. 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le règlement financier du SIEMML approuvé en comité syndical du 17 décembre 2019,
Après en avoir délibéré :

Décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour les opérations suivantes :

PERIODE : du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

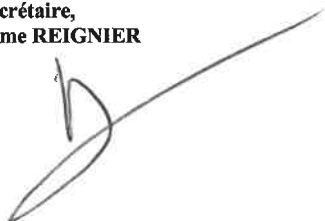
n° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP041-24-155	Brain-sur-Allonnes	399,70 €	75%	299,78 €	04/10/2024
EP041-24-162	Brain-sur-Allonnes	2 889,96 €	75%	2 167,47 €	11/12/2024
EP041-25-184	Brain-sur-Allonnes	478,72 €	75%	359,04 €	23/04/2025

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025,
- Montant de la dépense 3 768,38 euros TTC,
- Taux du fonds de concours 75%,

➤ Montant du fonds de concours à verser au SIEMML **2 826,29 euros TTC.**

Le versement sera effectué en une seule fois à l'article 65568, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEMML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipal.

Le secrétaire,
Maxime REIGNIER



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

